

### COMMUNIQUE DE PRESSE

5 mars 2015

## LES PREMIERS RÉFUGIÉS MALIENS AU BURKINA FASO RECOIVENT LEUR CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

**DORI, BURKINA FASO.** Le gouvernement du Burkina Faso et l'UNHCR ont distribué les premières cartes d'identité individuelle à 2 714 réfugiés maliens installés sur le territoire burkinabè. Le début d'une initiative qui améliorera leur protection et leur intégration locale en attendant le retour dans leur pays d'origine.

Ce jeudi 5 mars, dans le camp de Goudoubo, près de Dori, 2 714 réfugiés maliens reçoivent leur carte d'identité individuelle de réfugié. Ce document biométrique va progressivement remplacer les attestations familiales de réfugié, précédemment établis lors de leur arrivée.

Selon Eliane Compaoré, chargée des questions de protection à l'UNHCR Burkina Faso, à l'heure où la plupart des réfugiés maliens entament leur quatrième année d'exile sur le territoire burkinabè, cette initiative réduira la stigmatisation dont ils sont victimes quand ils veulent avoir accès à certains services. « Avec les attestations familiales, les réfugiés maliens ne pouvaient pas jouir des services publics ni même privés au même titre que les citoyens burkinabè. Ils étaient stigmatisés. En les dotant d'un document d'identité individuelle au format semblable à la carte d'identité nationale de tout citoyen burkinabè, ils auront moins de difficultés à retirer de l'argent à la banque, par exemple. »

Cette carte s'avère donc un document qui ne sera pas seulement essentiel pour la libre circulation des réfugiés maliens au Burkina Faso. « De manière générale, toute action qui requiert un document d'existence légale délivré par les autorités burkinabè leur sera grandement facilitée », explique Eliane Compaoré.

La confection des cartes est assurée par l'Office Nationale d'Identification. Une fois établies, elles sont transférées à la Commission Nationale pour les Réfugiés pour être distribuées à tous les réfugiés maliens de plus de 15 ans sur le sol burkinabè.

Cette initiative, salutaire pour ces populations en exile depuis 2012, n'aurait pu être lancée sans le soutien financier de l'Union Européenne, à travers sa Direction Générale pour l'aide humanitaire ECHO, ni le Département du Développement International du gouvernement britannique, DfID. La représentation de l'UNHCR au Burkina Faso leur exprime ici toute sa gratitude pour leur appui à cette opération.